



La Caisse de pensions Novartis – Votre Caisse de pensions

But et organisation

La *Caisse de pensions Novartis*, avec plus de 30 000 personnes assurées et bénéficiaires de rentes et une fortune de près de 12,94 milliards de francs, est l'une des plus grandes institutions de prévoyance professionnelle autonomes de Suisse.

Le plan de prévoyance de base, *l'assurance de rente*, est conçu selon la primauté des prestations, c'est-à-dire que les objectifs réglementaires en matière de prestations (60% du salaire assuré pour la rente de vieillesse et d'invalidité) déterminent le montant des cotisations. Le financement repose sur un rapport de 2:1 pour les cotisations de l'employeur et des salarié(e)s.

Les autres plans de prévoyance des assurances *incentive/bonus* et *travail par équipes* ont été créés pour intégrer les composantes variables du salaire dans la prévoyance. Ils se fondent, comme le plan de prévoyance de *l'assurance LPP*, sur la primauté des cotisations.

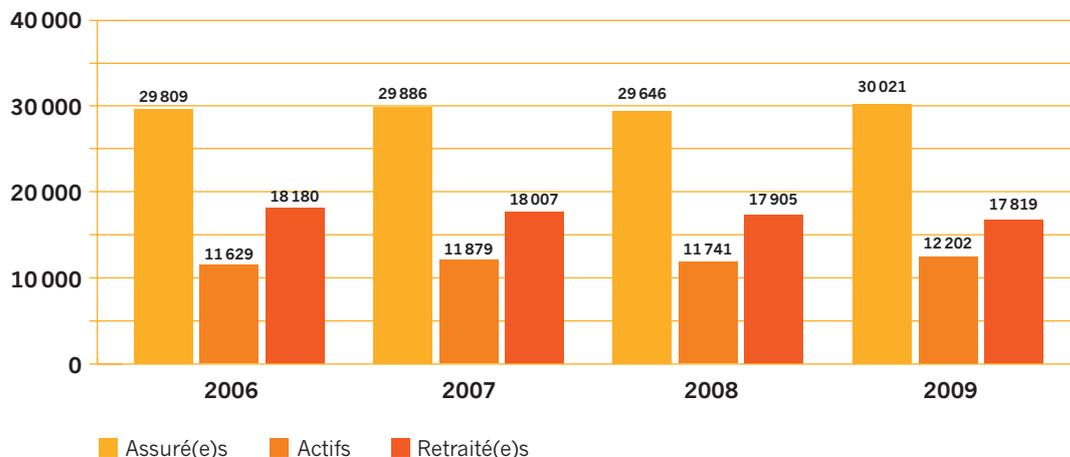
Dans tous ces plans, l'égalité des sexes est réalisée. Début 2001, un nouveau type de prestation a été introduit: la *rente de partenaire* pour les personnes non mariées vivant en union libre. Il y a cinq ans, la plus grande flexibilité possible en matière de prévoyance vieillesse a été obtenue par *l'amélioration des possibilités d'achat pour le financement d'une retraite anticipée*. Ceci, ajouté aux options entrées en vigueur précédemment, à savoir, l'option d'une *retraite conjointe à vie* et la *conversion facultative en rente du capital retraite de l'assurance incentive/bonus* et de *l'assurance travail par équipes*, permet véritablement à chacun(e) de planifier, selon ses besoins, des choix personnalisés pour sa prévoyance vieillesse.

La composition du Conseil de fondation de notre Caisse de pensions est paritaire avec 7 représentant(e)s de l'employeur et 7 représentant(e)s des salarié(e)s. Les représentant(e)s des salariés ont été élus en décembre 2008 pour un nouveau mandat de quatre ans.

Présentation de l'organisation (au 31 décembre 2009)	
Conseil de Fondation (mandat du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012)	Direction Dr Markus Moser, <i>Gérant</i> Marco Armellini, <i>Adjoint à la gérance</i>
Représentant(e)s de l'employeur Michael Plüss (<i>Président</i>) Dr. Martin Batzer Remo Inglin Hans Locher Knut Mager Dr. Gijs van Bussel Armin Züst	Organe de contrôle PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
Représentant(e)s des salarié(e)s Dr. Eva Trächslin (<i>Vice-présidente</i>) Susanne Berto Henriette Brunner Cathlyn Carley Rudolf Haas Bernd Körner Brigitte Martig	Expert en prévoyance professionnelle LCP Libera AG, Zurich
Commission des bénéficiaires de rentes Erhard Eichenberger, Schönenbuch Gilbert Fahrni, Reinach Alex Gasser, Birsfelden	Autorité de surveillance Aufsichtsbehörde BVG und Stiftungsaufsicht des Kantons Basel-Stadt Rheinsprung 16, 4001 Bâle

Données statistiques

Quelques **données statistiques** extraites du rapport de l'expert actuariel: 12 202 assuré(e)s au 31 décembre 2009 (année précédente: 11 741). Le nombre des bénéficiaires de rentes était de 17 819 (année précédente: 17 905), dont 11 829 personnes touchaient une rente de vieillesse, 734 une rente d'invalidité et 4 889 une rente de veuve ou de veuf. Les 367 autres rentes en cours étaient des rentes pour orphelins et enfants. Le revenu moyen des bénéficiaires de rentes de la Caisse de pensions Novartis s'élevait à 39 248 (année précédente: 39 070) francs.



Comptes annuels 2009

Lorsqu'il s'agit du placement de la fortune de la Caisse de pensions, la garantie à long terme des prestations occupe toujours le premier plan. Ce faisant, il faut prendre en compte la tolérance au risque concrète de la caisse, c'est-à-dire sa situation financière réelle ainsi que la structure et l'évolution prévisible de l'effectif des assuré(e)s. La Caisse de pensions doit être à tout moment en mesure de garantir la réalisation des objectifs de prévoyance. Comme le montrent les comptes annuels 2009, la Caisse de pensions Novartis a bien maîtrisé les répercussions de la crise financière.

Compte des flux de trésoreries pour les activités courantes:

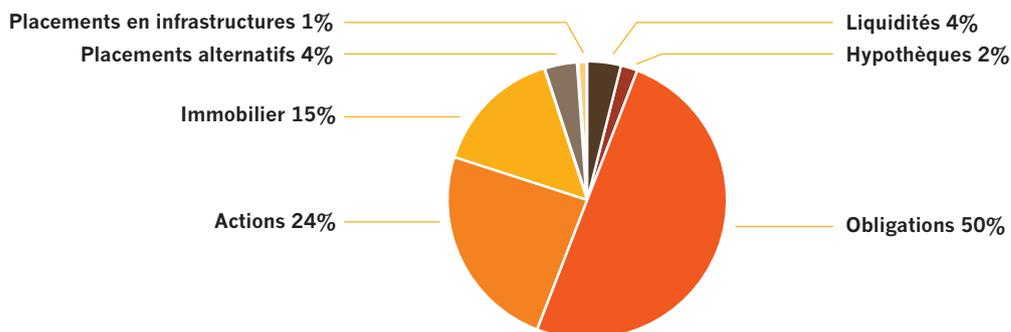
Recettes (millions de CHF)	2009	2008
Cotisations des salarié(e)s	73	69
Cotisations de l'employeur	196	130
Contributions d'entrée et financements ultérieurs	79	65
Produits des placements de la fortune	324	352
Autres produits	0	2
Total recettes	672	618
Dépenses (millions de CHF)	2009	2008
Paielement des rentes	724	720
Versements en capital	29	31
Libre passage, encouragement à la propriété du logement	78	128
Pertes réalisées sur les placements	399	114
Frais administratifs	4	4
Variation des dettes	18	0
Total dépenses	1252	997
Variations de la fortune	-580	-379

Compte tenu du tableau de financement (flux de trésorerie) ainsi que de la modification cumulée de la valeur des actifs (plus 1 263 millions de francs), il apparaît une augmentation nette de la fortune de 683 millions de francs en 2009. Le fait que la société fondatrice a pris en charge les coûts des augmentations salariales (de 62 millions de francs) au cours de l'année écoulée a également contribué à ce bon résultat.

Le **bilan** ci-dessous donne une vue d'ensemble de la composition de la fortune de la Caisse de pensions aux **valeurs du marché**.

Actif (millions de CHF)	31.12.2009	31.12.2008
Liquidités et comptes à terme	574	627
Créances à recevoir	23	33
Obligations	6 438	6 082
Actions	3 099	2 596
Placements alternatifs	480	945
Placements en infrastructures	175	177
Placements en matières premières	16	39
Hypothèques	219	240
Immobilier	1 916	1 518
Total actif	12 940	12 257

La composition de la fortune se présente comme suit:

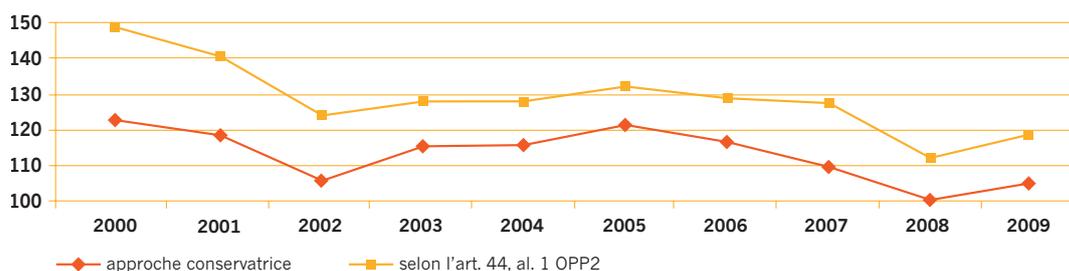


Passif (millions de CHF)	31.12.2009	31.12.2008
Dettes et comptes de régularisation des passifs	19	35
Provisions	1	1
Réserves mathématiques et provisions techniques	10832	10863
Réserves de fluctuation	1659	1344
Fonds pour les achats de prestations et pour les prestations supplémentaires	429	14
Total passif	12940	12257

Les comptes mettent en relation la fortune et les *réserves mathématiques* (y compris les provisions techniques) de 10832 millions de francs nécessaires au 31 décembre 2009 et calculées selon des principes actuariels reconnus. Outre ces engagements, nous devons disposer de réserves de fluctuation de cours et de provisions concernant d'anciennes ventes immobilières. Les fonds pour l'achat de prestations et pour les prestations supplémentaires contiennent les fonds libres de la Caisse de pensions, lesquels s'élèvent à 429 millions de francs.

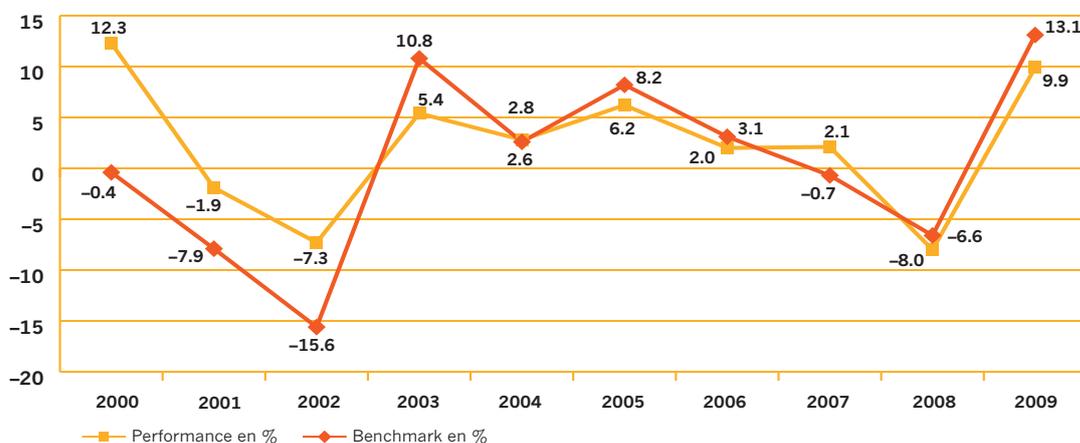
Le rapport entre les fonds liés et les fonds libres donne le **taux de couverture**. Selon l'approche actuarielle traditionnelle plus conservatrice, ce taux était de 104% en fin d'exercice. En application des modalités utilisées actuellement par les Autorités de surveillance, selon l'art. 44, al. 1 OPP 2, le taux de couverture atteint 119,3%. Cela signifie, d'une part, que les réserves pour fluctuations des cours sont au niveau requis et que la capacité de risque de la Caisse de pensions Novartis est intacte, et d'autre part que des fonds libres sont disponibles. En d'autres termes, la situation financière de la Caisse de pensions est solide.

Evolution du taux de couverture 2000–2009, en %



Performance 2009 et politique de placement

Les marchés des actions ayant atteint leur niveau le plus bas l'année dernière au début du mois de mars, les premiers signes d'une reprise sont apparus au 2^e trimestre et se sont confirmés au cours des trimestres suivants, en dépit d'une volatilité toujours élevée. Les pertes des deux premiers mois ont ainsi pu être largement compensées. La performance située à +9,93% affichait un niveau satisfaisant, tout en demeurant en retrait de la valeur de référence du benchmark (de +13,13%) en raison du poids des valeurs défensives dans le portefeuille d'actions.



Souhaitez-vous des compléments d'information?

Vous pouvez obtenir les comptes annuels 2009 dans leur version intégrale auprès de l'administration de la Caisse de pensions. Téléphone +41 61 324 24 20 ou par e-mail: markus-pk.moser@novartis.com